

# BREM SUR MER

**Dimanche 15 Novembre 2026**

**Salle des Fêtes – Salle des Sports**



**Restauration, Buvette**

**Renseignements et inscriptions**

**→ Office du Tourisme : 02 51 90 92 33**

**Organisé par l'Association Source de l'Agaret  
Au profit des activités des Résidents de l'EHPAD L'AGARET**

**Article 1** – Le site du Vide Grenier sera ouvert aux exposants à partir de 7h00.

Le déballage se fera de 7h00 à 8h00 - Après 9h00, votre emplacement pourra être redistribué.

**Le site sera ouvert au public de 8h00 à 16h30**

**Article 2** – Le prix de l'emplacement est fixé : **5€ la table de 1,20m fournie et 4€ le mètre linéaire**

Le prix des grilles est fixé à **2€ la grille** et leur placement sera obligatoirement derrière l'exposant.

Nota : Les emplacements sont loués avec des chaises.

**Article 3** – Chaque exposant est responsable de son stand et des dommages qu'il pourrait occasionner aux personnes, aux biens et aux marchandises d'autrui. Pour rappel : Vente d'objets personnels et usagés uniquement (A. L310-2 code du commerce). Il est interdit de vendre : Des articles neufs issus du commerce, des animaux vivants ou empaillés, de la nourriture, de l'alcool, des armes (armes à feu, couteaux, etc...)

Les déchets devront être ramassés et remontés par l'exposant.

L'exposant s'engage à rester jusqu'à la fin du vide-grenier.

Le rangement des stands ne pourra commencer qu'à partir de 16h30.

**Article 4** – L'organisateur, l'Association Source de l'Agaret, ne pourra être tenue pour responsable des détériorations, des vols, des intempéries négatives, ainsi que de leurs conséquences.

**Article 5** – Aucun remboursement d'inscription ne sera effectué (désistements, intempéries, etc...)

**Article 6** – En cas de surnombre d'exposants, une liste d'attente sera établie.

**Article 7** – Les véhicules devront stationner uniquement sur les emplacements de parking autour de la salle. Il sera interdit de stationner à l'entrée de la salle pour le déchargement.

**Article 8** – Les transactions seront interdites en dehors des emplacements réservés.

**Article 9** – L'inscription au vide-grenier implique l'acceptation et le respect du présent règlement

## COUPON DE RÉSERVATION

NOM : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ...../...../..... Lieu de naissance : .....

Adresse : .....

Code Postal : .....VILLE : .....

Téléphone : / / / /

Pièce d'identité N°..... Nature (CNI, Passeport...) : .....

Date délivrance : ...../...../..... Délivrée par : .....

Nombre de table(s) de 1,20m : x 5€ = €

Nombre de mètres linéaires : x 4€ = €

Nombre de grille(s) : x 2€ = €

**J'atteste sur l'honneur :**

- ne pas avoir participé(e) à plus de deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R 321-9 du Code Pénal)

- ne vendre que des objets personnels et usagés (article L310-2 du Code du Commerce)

SIGNATURE

(Pour les mineurs, signature des parents)

**Pièces à joindre impérativement :**

- votre règlement par chèque bancaire à l'ordre de l'Association Source de l'Agaret

- Photocopie recto-verso de la pièce d'identité (pour un mineur, pièce d'identité d'un des parents)

Aucune inscription ne sera prise en compte sans le règlement et la pièce d'identité

